



DU MARDI 22 DECEMBRE 2015

# Ségolène Royal: «Je pense souvent à vous»

L'ancienne présidente de Région, Ségolène Royal, s'est offert la scène du Théâtre auditorium de Poitiers pour remercier les fonctionnaires et leur engagement au service du public.

Ils étaient venus, ils étaient (presque) tous là les quelque huit cents fonctionnaires et anciens élus du conseil régional de Poitou-Charentes, au Théâtre auditorium de Poitiers. Ils n'auraient pas loupé cet instant pour tout l'or du monde: «Je suis reconnaissant, elle m'a aidé pour faire mes papiers lorsque je venais d'Algérie.» Les petits mots gentils, le regard admiratif, les nombreux selfies qu'elle a acceptés sans jamais se départir de son sourire télégénique, sa marque de fabrique, ont donné le ton à des (faux) adieux à la région Poitou-Charentes. «C'est un moment partagé que vous me donnez, j'aurai le plaisir de revenir parmi vous.» Les personnels ne cachaient pas le leur en entendant la ministre de l'Écologie, leur ancienne présidente de Région, leur avouer: «Je pense souvent à vous».

A la manière de Barbara, «mon histoire d'amour c'est vous», Ségolène Royal avait, hier, au Théâtre auditorium de Poitiers, quelques trémolos dans la voix pour déclarer son histoire d'amour au Poitou-Charentes, une région qu'elle «porte internationalement», qu'elle cite souvent dans ses «déplacements» comme un modèle de réussite «de la politique par la preuve». Son laboratoire régional l'aurait aidé à «cons-



Ségolène Royal est venue dire au revoir à quelque 800 fonctionnaires et anciens élus du conseil régional de Poitou-Charentes. Photo CL

truire» la loi de transition énergétique. Il y avait là, hier à midi, dans ce temple du spectacle moderne, des accents de sincérité d'une ministre qui a tourné définitivement la page politique du Poitou-Charentes mais qui, humainement, entretient ce lien quasi charnel avec la population.

Elle ne laissera pas les Nuits Romanes, pas davantage son bilan qu'elle décline devant les fonctionnaires pour mieux les remercier de leur travail, «cette réussite, c'est aussi la vôtre».

L'ancienne présidente de la région Poitou-Charentes promet que la nouvelle aventure sera belle à con-

dition de «ne pas la craindre» et de «la prendre à bras-le-corps». Convaincue que «le Poitou-Charentes est armé, respecté», «qu'il a sa place dans le grand vaisseau» de ce nouveau territoire grand comme l'Autriche. «Je compte sur vous, a-t-elle dit, pour garder la tête haute, pour

## Chiffre

6.400€

C'est la première dépense, hors taxe, de la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Elle vient de se payer un logo provisoire. Le temps que les nouveaux élus adoptent un nom

définitif. Cette identité visuelle provisoire sera utilisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Elle se résume à un jeu typographique avec les noms des trois anciennes régions dans l'ordre alphabétique sur fond blanc. Une création signée de l'agence Citron Pressé à Bordeaux.

## ■ Céline Desmazières



La gérante de L'Yeuse à Châteubernard (Photo G. B.)

et l'ensemble des Disciples d'Escoffier du grand Sud-Ouest ont finalement récolté 5 000 euros lors du dîner d'Epicure organisé le 27 novembre dernier. Six chefs étaient en cuisine pour préparer le menu aux 82 convives présents. Un dîner de gala et de solidarité organisé au profit de la Banque alimentaire de la Charente qui a reçu le chèque vendredi lors d'une cérémonie organisée au siège de l'association, à L'Isle-d'Espagnac.

# Oreco: le coffre-fort des eaux-de-vie se remplit encore

Acteur majeur et prospère du cognac, spécialisé dans le stockage des eaux-de-vie, Oreco veut ramener ses actions dans la filière.

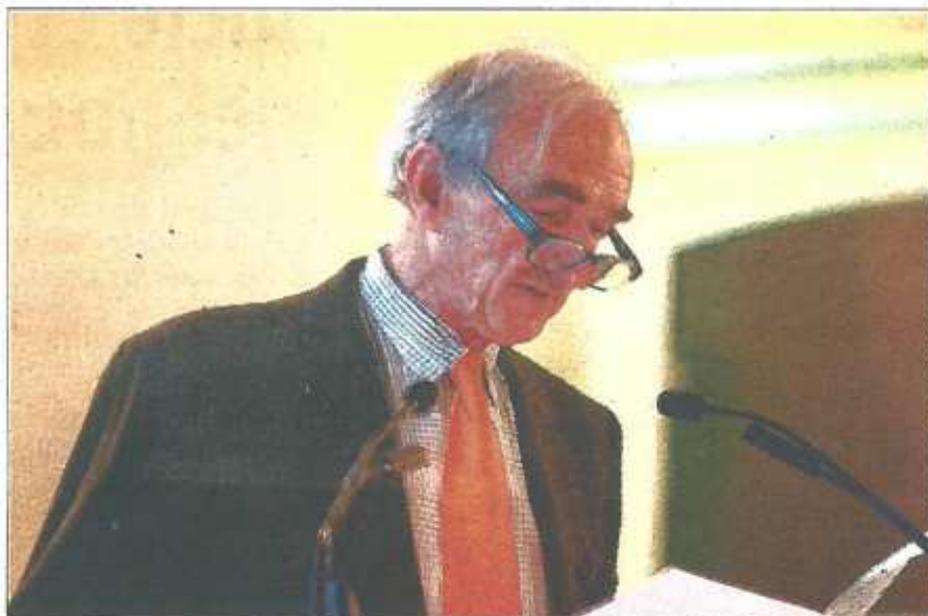
Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

Fondée en 1932 par des viticulteurs et des négociants sous la forme d'un magasin général, l'Organisation économique du cognac (Oreco) est aujourd'hui un acteur majeur de la filière du cognac dont elle stocke près de 18% de l'ensemble des eaux-de-vie. La société compte 50 employés.

Quelques chiffres rappelés la semaine dernière lors de l'assemblée générale de cette société anonyme permettent de mesurer sa dimension: le volume des eaux-de-vie entreposées s'élève à plus de 1,12 million d'hectolitres (augmentation de 8,5% en 2014-2015 par rapport à l'exercice précédent). Le chiffre d'affaires a suivi une évolution similaire (+9,9% en un an), passant à plus de 23 millions d'euros.

## Près de 60 millions investis en huit ans

«On a clos un exercice satisfaisant qui s'inscrit dans une tendance depuis quelques années portée par la dynamique de la filière», indique le président, Jean-Daniel Fougère. Une activité soutenue qui justifie de poursuivre le programme de construction de deux chais de 40 000 hectolitres, un autre de 84 tonneaux à Merpins et enfin un quatrième pour accueillir des cuves en inox. «Ce bâtiment sera le premier des huit prévus sur le terrain



Jean-Daniel Fougère, le président d'Oreco, a dressé un bilan «satisfaisant». Photo F. B.

de Châteaubernard gelé par la déviation et débloqué récemment», ajoute le directeur général délégué, Daniel de Saint-Ours.

Depuis huit ans, l'Oreco a investi près de 60 millions d'euros. «Notre croissance devrait s'amplifier. Le négoce nous fait confiance. Nous offrons un outil de production aussi performant que leurs propres chais. On est en capacité d'élever de gros lots d'eau-de-vie et d'assembler de très très gros lots», poursuit Daniel de Saint-Ours. En marge de ces projets d'investissement, Oreco a ouvert un autre dossier. Plus stratégique celui-là. «Avec le temps, notre actionariat s'est dispersé. On a 613 actionnaires, dont plus de 450 n'ont plus rien à voir avec la filière. Ce morcellement est aujourd'hui un frein

à la mise en place de nouveaux financements et à toute évolution du capital. Il apparaît souhaitable de revenir au principe d'origine, à savoir qu'Oreco est une société de services dont les actions sont détenues par un nombre limité de clients et fournisseurs», explique Jean-Daniel Fougère.

Deux cent quarante de ces actionnaires auraient donné leur accord pour céder leurs actions. Un écueil subsistait toutefois: la réglementation des magasins généraux plafonne à 10% la participation par actionnaires. Les statuts vont être modifiés pour solliciter une dérogation auprès des services de l'État. Ce mouvement devrait bénéficier au négoce ainsi qu'aux fournisseurs que sont les tonneliers.

SUD OUEST

# Et si la région s'appelait en fait Aquitaine...

**CONSEIL RÉGIONAL** Le Conseil d'État validera par décret, le 1<sup>er</sup> octobre 2016, le nom de région que choisira la nouvelle assemblée. Et ça pourrait bien être... l'Aquitaine



**La première session plénière aura lieu le 4 janvier  
dans l'hémicycle bordelais.** ARCHIVES G. BONNAUD/ (« SUD OUEST »)

## BENOÎT LASSERRE

b.lasserre@sudouest.fr

La grande région a désormais un président, Alain Rousset, sorti vainqueur des urnes le 13 décembre au soir, après une longue, très longue, campagne électorale, physiquement éprouvante pour les trois qualifiés du second tour.

La région n'a, en revanche, toujours pas de nom. Pas facile en vérité de trouver une identité qui satisfasse à la fois les Aquitains, les Limousins et les Picto-Charentais, désormais réunis au sein de la plus vaste région de France, avec ses 84 000 kilomètres carrés, ses 12 départements et ses 550 bornes séparant la commune la plus au sud de la commune la plus au nord...

D'autant moins facile que, comme le rappelle l'historienne Anne-Marie Cocula, l'Aquitaine est davantage une création administrative qu'une réalité historique forgée par les siècles, au contraire de la Bretagne, de la Corse ou de l'Alsace.

« Avez-vous déjà rencontré quelqu'un qui vous déclare qu'il est aquitain ? Non, bien sûr. On vous



Le logo provisoire du Conseil régional. REPRODUCTION « SO »

dira : "Je suis basque, je suis béarnais, je suis périgourdin, je suis landais ou je suis bordelais..." » a-t-elle coutume de souligner.

### Un logo provisoire

Alain Rousset n'a, de toute façon, pas le couteau sous la gorge pour baptiser la région XXL dont il sera le premier président, officiellement élu le 4 janvier 2016, à l'occasion de la première séance plénière avec les 183 conseillers régionaux élus. C'est en effet le 1<sup>er</sup> octobre 2016 que le Conseil d'État validera par décret le nouveau nom de la future région, qui sera proposé par la collectivité et qui débouchera sur la création d'un nouveau logo et d'un nouvel appareil graphique.

## LE NOUVEL HÉMICYCLE

### 183 conseillers

Bordeaux étant la capitale de la nouvelle région, c'est dans l'hémicycle de l'hôtel de région, rue François-de-Sourdis, que se dérouleront les séances plénières, dont la première le 4 janvier pour l'élection du président et de son exécutif. La majorité compte 107 sièges (89 pour les socialistes et apparentés, qui, hier, ont reconduit à leur tête le Landais Stéphane Delpeyrat, 18 pour les écologistes), la droite et le centre 47 sièges, le FN 29 sièges.

ver le nom provisoire qui lui a été attribué selon le bon vieil ordre alphabétique : Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. L'agence de communication bordelaise Citron pressé a imaginé un logo provisoire (pour la somme de 6 400 euros) qui accompagnera jusqu'à l'automne 2016 les actions du nouveau Conseil régional ainsi que ses courriers. Un logo on ne peut plus simple et neutre : Région Aquitaine Li-

mousin Poitou-Charentes, encadré par deux filets verticaux.

Pendant la campagne électorale, Alain Rousset et Virginie Calmels, les deux prétendants à la présidence, se sont bien gardés d'annoncer leur préférence pour l'un ou l'autre nom de baptême, se réfugiant derrière le « référendum » lancé sur Internet et les réseaux sociaux, comme l'avait d'ailleurs fait « Sud Ouest ».

« On a imposé cette région à nos concitoyens, cela mérite bien qu'on les consulte pour la nommer », a souvent dit Virginie Calmels.

### Grande ou nouvelle...

À présent qu'Alain Rousset est élu, le suspense est franchement aussi épais qu'un fil à coudre. Si le nom de « Sud Ouest Atlantique » a toujours les faveurs des internautes, si Henri Emmanuelli a suggéré « la Ca-

lifornie française », le nouveau président du Conseil régional n'a, lui, jamais caché sa préférence pour une région s'appelant... Aquitaine, avec toutefois un adjectif devant, que ce soit « grande » ou « nouvelle ». Grande, la région a en effet peu de risques de rétrécir. Nouvelle, en revanche, pourrait sembler étrange au bout de quinze ou vingt ans d'existence.

Si, comme le préconise Anne-Marie Cocula, le nom de la région doit faciliter l'identification de ses habitants, une appellation à rallonges

ou un sigle sont proscrits d'emblée. On imagine mal Alain Rousset commencer une allocution par « Chères Aélépéciennes, chers Aélépéciens... »

L'Aquitaine, grande ou nouvelle, a donc la grosse cote. D'autant plus que même les sociétés d'histoire du Limousin plaident en sa faveur, en se référant au duché d'Aliénor, dont les frontières étaient peu ou prou celles qu'a dessinées la réforme territoriale du gouvernement Valls.

Cela dit, si le nouveau nom de la région fait crépiter la Toile, ce ne sera certainement pas le principal souci d'Alain Rousset, qui, à peine élu, devra mettre en route les mécanismes du rapprochement, administratif, budgétaire et politique, des trois régions et ce sera une autre paire de manches.

Pendant quelques mois, le Conseil régional va ainsi fonctionner avec les budgets précédemment votés dans les trois futures ex-régions. Le premier vrai budget régional sera présenté le 23 mai. Et lui, on sait d'ores et déjà qu'on pourra l'appeler costaud !

## 24 HEURES EN RÉGION

### TER EN AQUITAINE

## Le trafic perturbé après l'agression de deux agents

Un mouvement social a fortement perturbé la circulation des TER Aquitaine, hier. Il fait suite à l'agression d'un contrôleur et d'un agent de conduite, vendredi, à Biarritz (64). Toutes les lignes étaient touchées hier, notamment celles de Pau-Oloron, Bordeaux-Saint-Mariens et Bordeaux-Le Verdon. La SNCF a mis en place des bus de substitution.

Les prévisions de trafic sont à retrouver sur le site des TER Aquitaine. Vous pouvez également contacter le 0 800 872 872. Hier, on jouait la prudence du côté de la SNCF, en annonçant des perturbations jusqu'à jeudi au moins.

### LOT-ET-GARONNE

## Une box « made in 47 »

Benoît Gerbaud a créé une boîte entièrement composée de produits lot-et-garonnais : L'Apéro fermier. Saucisson de bœuf du Temple-sur-Lot, magret de canard séché de Monflanquin, tomates séchées de Saint-Pierre-sur-Dropt, etc. viennent remplir les coffrets. Chaque box contient six produits. Les clients peuvent s'abonner pour trois, six ou douze mois, ou commander un coffret à l'unité. Informations sur [www.laperofermier.fr](http://www.laperofermier.fr)

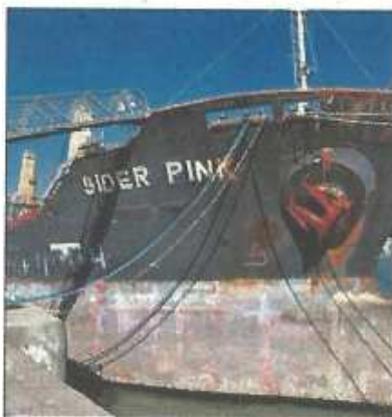
### LA ROCHELLE

## Grande détresse des marins ghanéens

Aucune solution n'a été trouvée pour résoudre la situation dans laquelle se trouvent 16 marins ghanéens, bloqués à bord du cargo « Sider Pink ». Leur employeur ne les a toujours pas payés depuis quatre mois, et ils restent coincés à bord, dans l'enceinte du Grand Port maritime de La Rochelle.

L'affrètement, qui envoyait un peu d'argent pour leurs besoins quotidiens jusqu'à ces dernières semaines, a fermé le robinet. La solidarité s'organise et s'amplifie, avec le foyer des marins de la Pallice, le Seamen's Club, pour pivot. Ces hommes ne veulent pas partir sans leur argent parce que leurs familles s'endettent au pays, et ils s'exposeraient à de graves problèmes à leur retour. Le syndicat des travailleurs du transport, l'ITF, qui les défend, espère un geste de la BNP, créancier hypothécaire du

navire, pour qu'elle règle les billets d'avion et les 300 000 dollars de salaires. La créance permettrait ensuite à la banque de se rembourser sur la vente du navire. ARCH. P. QUILLAUD



### BÉARN

## 10 cas de grippe aviaire confirmés

Six nouveaux cas de grippe aviaire ont été détectés dans les Pyrénées-Atlantiques, tous situés en Béarn, ces derniers jours. Alors qu'on en était resté à quatre cas vendredi, dans des élevages à Arrosès, Uzan, Maucor et Saint-Jammes, le ministère de l'Agriculture a ajouté hier six nouveaux élevages frappés par des virus de type H5 hautement pathogènes dans le département.

### ANGOULÊME

## Le rideau tombe sur Musiques métisses

Le festival angoumois n'aura pas eu les reins assez solides pour supporter un déficit de 160 000 euros. Hier matin, le conseil d'administration a validé le dépôt de bilan de la structure. En raison de son manque de trésorerie, Musiques métisses a été placée en liquidation judiciaire. L'édition 2016 n'aura pas lieu.

Depuis toujours, le festival a été très dépendant des fonds publics, à hauteur de 75 % de son budget. Malgré le vote d'une subvention

de 60 000 euros de Grand Angoulême, vendredi, le désengagement financier de la Ville d'Angoulême et du Département de la Charente aura signé l'arrêt de mort de Musiques métisses. Les trois derniers salariés vont être licenciés.

# Lisea a l'argent pour la poursuite des travaux

**LGV TOURS-BORDEAUX** Le pool bancaire a fait hier un virement de 140 millions d'euros. Les travaux ne seront pas interrompus

Hier, le pool bancaire conduit par BNP Paribas et le Crédit agricole, qui finance l'emprunt de 3 milliards d'euros contracté par la société Lisea pour construire la ligne nouvelle Tours-Bordeaux, a accordé une ligne de crédit de 140 millions d'euros. On se souvient que, le mois dernier, les mêmes banquiers avaient suspendu leur concours financier, car ils ne se disaient pas convaincus de la rentabilité à venir de la ligne Tours-Bordeaux pour la société concessionnaire Lisea, filiale de Vinci.

Il n'y a aujourd'hui, semble-t-il, plus de problème. La SNCF n'a pourtant pas bougé sur sa proposition de mettre 16,5 trains directs par jour entre Bordeaux et Paris à l'horizon 2017. Rappelons que c'est elle qui paiera à Lisea les péages à chaque fois que ses trains emprunteront la ligne nouvelle. Et qu'elle les trouve trop chers. Lisea, de son côté, estime qu'il lui faut au moins deux trains de plus pour réussir son affaire, sans avoir convaincu à ce stade de la façon dont elle remplira ces trains. Leur fréquentation aujourd'hui dans l'après-midi pose tout de même question.

## Fin de la pose de rails

Très concrètement, cet apaisement permet à Lisea de payer les entreprises, qui ont presque terminé la pose de rails. La dernière phase du chantier concerne des travaux de raccordement, la pose de caténaires et la signalisation ferroviaire, étape délicate, car elle conditionne l'autorisation d'exploiter après des mois de tests. Elle va s'enclencher. Sur un chantier de l'ordre de 7,8 milliards,

il reste, bon an mal an, 1 milliard d'euros à investir.

On est toutefois en droit de se demander à quel jeu joue Lisea dans cette affaire. Il y a un mois, l'entreprise noircissait le tableau : les perspectives de recettes issues de l'exploitation de la ligne, avec 16,5 Bordeaux-Paris directs quotidiens culminaient à 220 millions d'euros par an, quand le point mort, c'est-à-dire le simple fonctionnement de la société, frais de maintenance compris, est de 250 millions d'euros.

Un simple échange de courrier entre le patron de Lisea et le patron de la SNCF, qui s'ignorent superbement depuis des mois, doublé d'une interview d'Alain Quinet, directeur général délégué de SNCF Réseau, au « Figaro » la semaine dernière, indiquant que la commande de sillons n'était pas close et « que la SNCF ne serait pas à un train près », auraient-ils suffi à détendre l'atmosphère ? Rien n'est moins sûr. « Le problème de l'exploitation reste posé, car les chiffres sont têtus », indique un des actionnaires de Lisea.

Selon nos informations, le cabinet d'Alain Vidalies aurait déjà discrète-

ment repris la main sur le dossier. Et amené la SNCF à plus de souplesse. Un prêt de la Banque européenne d'investissement de 200 millions d'euros (prévu dans le contrat) et une subvention anticipée de SNCF Réseau (ex-RFF) – elle aussi prévue par ce contrat public-privé de grande ampleur – auraient mis, temporairement, de l'huile dans les rouages.

L'État ne peut pas être absent de ce dossier qu'il a enclenché au final. D'abord, parce qu'il est cautions du bon achèvement des travaux à hauteur de 80 %. C'est une raison suffisante. Ensuite, parce qu'il est inimaginable que le plus grand chantier ferroviaire de la décennie s'arrête pour des histoires de gros sous. La galaxie ferroviaire est suffisamment habituée aux dettes depuis des décennies pour pouvoir absorber celle-là.

## La stratégie de Pepy

Guillaume Pepy, PDG de la SNCF, chercherait à faire accepter à sa tutelle, le ministère des Transports, de faire prendre en charge le déficit supplémentaire de l'exploitation de la ligne par SNCF Réseau, déjà plombée par plus de 30 milliards de dettes. Il a, il est vrai, un grand chantier social devant lui : mettre en conformité la SNCF avec la loi sur les 35 heures. Il lui faudra des arguments financiers pour satisfaire des syndicats déjà remontés contre ce projet.

De son côté, Lisea a peut-être eu, dans cette affaire, les yeux plus gros que le ventre. Pas sûr que ses espoirs de rentabilité soient au rendez-vous. C'est ce que ses actionnaires, dont Vinci et la Caisse des dépôts, ont compris. En clair, il leur faudra attendre plus longtemps encore pour tirer un bénéfice, qu'ils espéraient solide, de leur investissement. Sans doute la filiale de Vinci a rabaisé ses ambitions. Ce qui permet aux banques d'être aujourd'hui plus compréhensives. La partie de poker à plu-



Alain Vidalies, le secrétaire d'État aux Transports. ARCH. AFP

sieurs milliards n'est sans doute pas terminée. Mais les joueurs de ce partenariat public-privé de grande ampleur se sont accordé un peu de répit. Jusqu'au printemps.

Jean-Bernard Gilles

# Un président pour la Comue

**UNIVERSITÉS** Le directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux a été élu à la présidence de cette nouvelle instance régionale

Vincent Hoffmann-Martinot, directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, vient d'être élu, pour quatre ans, président de la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine (Comue). Cette nouvelle instance universitaire réunit l'Université de Bordeaux (fusion de Bordeaux 1, 2 et 4), l'université Bordeaux-Montaigne, l'université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi que Bordeaux Sciences Agro, l'Institut polytechnique de Bordeaux et l'IEP de Bordeaux-Mérignac, soit près de 85 000 étudiants. Elle a été instituée par décret signé de la ministre déléguée à l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, le 11 mars dernier. Cette nouvelle entité est, avant tout, une instance de coordination et de mutualisation de moyens. Ils seront importants, puisque précisés dans un



Vincent Hoffmann-Martinot.

ARCH. P. TARIS/« SO »

contrat probablement signé d'ici à juillet.

Plusieurs secteurs clés de la vie universitaire y trouveront des financements comme la politique de recherche, l'amélioration de la vie

étudiante, la coopération transfrontalière et la mise en place d'une politique numérique collective : 9 millions d'euros sont fléchés dans le contrat de plan État-Région pour ce dernier volet. « Il est indispensable de coordonner nos politiques numériques au niveau régional, car nous sommes en retard sur ce point vis-à-vis des universités internationales », insiste Vincent Hoffmann-Martinot.

Le premier président de la Comue insiste sur les coopérations qui devront être menées avec les établissements qui n'en font pas partie comme l'Estia (l'École supérieure des technologies industrielles avancées de Bidart), l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux ou Kedge Business School.

J.-B. G.

# Retour et... départ pour Ségolène Royal

**POITIERS** La ministre s'est adressée, hier, aux agents de l'ex-région Poitou-Charentes qu'elle a dirigée pendant dix ans

« Il faut être fier de ce laboratoire régional ! Combien de fois l'ai-je cité en exemple lors de la COP 21. »

Devinette : qui a dit ça ? Petit indice : c'est une femme que l'on n'a pas du tout vue pendant la campagne des élections régionales (ni entendue à ce propos). La réponse est : Ségolène Royal. Elle s'est adressée ainsi à quelque 800 agents de la Région, dont le personnel des lycées. C'était donc à la fois le retour et le départ définitif de Ségolène Royal, toujours conseillère régionale de cette région. Qui n'existera plus à compter du 4 janvier. Poitou-Cha-

rentes, « son » laboratoire régional, elle en a parlé sans cesse. Elle en parle toujours. Et assure que son travail à la tête de cette région l'inspire aujourd'hui dans ses décisions de ministre. « Jamais je n'aurais pu mener à bien la loi de transition énergétique dans le temps imparti, sans cette expérience », a-t-elle déclaré.

### Pas de nostalgie

Hier, la ministre Ségolène Royal avait voulu participer à la pose symbolique de la première pierre du plateau technique hospitalier de

Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres). À son époque, la Région avait soutenu financièrement ce projet permettant ainsi de débloquer l'accord de l'État. Et ensuite, elle est allée voir le personnel au Théâtre auditorium de Poitiers (TAP). « Merci du fond du cœur pour avoir incarné toutes ces actions. Je vous suis très reconnaissante », leur a-t-elle affirmé. Si elle n'a jamais prononcé le nom d'Alain Rousset (PS) qui dans le cadre de la nouvelle grande région sera aussi le président de l'ex-Poitou-Charentes, Ségolène Royal a évoqué cette fusion et l'avenir en des termes encourageants. « Cette nouvelle aventure, il ne faut pas la craindre. Cette fusion, cela peut être le meilleur si on tire profit de cette opportunité ».

M.-C.A.



Ségolène Royal à Poitiers hier.

PHOTO DIDIER MONTEIL

# Sécurité maximale autour des chais

**ALCOOL** Les incendies de stockage d'eaux-de-vie se font rares, notamment grâce à une législation de plus en plus draconienne

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
**JONATHAN GUÉRIN**  
cognac@sudouest.fr

Depuis quelques semaines, le Conseil municipal de Javrezac doit statuer sur le cas de Cognac Ferrand. L'entreprise souhaite tripler sa capacité de stockage dans les chais de la rue Gâtechien. Mais voilà, les garanties de sécurité semblaient, dans un premier temps, pas assez élevées. « L'alcool qui brûle, ça peut sauter », résumait la maire Pascale Belle.

Si la situation semble aujourd'hui évoluer positivement, l'affaire souligne à quel point le stockage des eaux-de-vie constitue un enjeu de sécurité dans la région. L'un des derniers grands feux remonte à 1992, dans les chais Bisseuil, à Chérac (17). Les témoins de l'époque se souviennent du cognac en flamme qui dévalait la vallée. Depuis, la Charente n'a plus connu de sinistres de cette ampleur.

## Deux sites Seveso II

En effet, les chais de stockage d'alcool et les distilleries font l'objet, depuis deux décennies, d'une étroite surveillance et sont encadrés par une réglementation spécifique. « La Charente est un département très particulier de ce côté-là, puisque l'alcool est une composante majeure du territoire, confirme un fonctionnaire de la préfecture chargé de la prévention des risques. Que ce soit dans le cadre d'un attentat ou pas, ces sites provoquent, par leur nature, des dégâts plus importants qu'une fabrique de yaourts. »

En matière de risques industriels, le département compte 25 établissements Seveso, dont 3 de niveau II, le « seuil haut » : il s'agit de l'entreprise Antargaz, spécialisée en stockage de gaz inflammables, et des entreprises de cognac Rémy Cointreau et Hennessy. Mais sur 22 entreprises « seuil bas », 19 ont pour principale activité le stockage d'alcool. La problématique est donc omniprésente. « L'ensemble des services de l'État travaille en permanence sur ce thème », indique la préfecture. Anticipant une directive des ministères de l'Intérieur et de l'Écologie, tous les sites Seveso de Charente sont ainsi visités depuis le mois de mai par les autorités.

## « Intégrisme de sécurité »

Mais cette prise de conscience sur la nécessité de normes est relativement récente. Il a fallu attendre l'explosion, en septembre 2001, de l'usine chimique AZF à Toulouse pour que le Cognacais s'empare du débat sur la sécurité des stocks d'eau-de-vie. Dans l'année, un officier des pompiers avait été affecté à plein-temps à la prévention des feux d'alcools. Et c'est à ce moment que la préfecture avait engagé, pour sa part, la rédaction d'un document de prévention, avec le soutien du service d'incendie et de secours,

**« La Charente est un département très particulier puisque l'alcool est une composante majeure du territoire »**

« À partir de ce moment-là, on nous a imposé des contraintes hallucinantes », s'énerve un petit producteur de cognac, qui préfère rester anonyme. « Il y a eu un véritable intégrisme de sécurité. » La montée en puissance des normes a ainsi beaucoup pesé sur les petites structures, mais beaucoup moins sur les grandes maisons, qui préfèrent néanmoins rester discrètes sur tout ce qui touche à la sécurité. Hennessy, par exemple, pousse la précaution à l'extrême : la célèbre maison a refusé de s'exprimer « pour ne pas donner d'informations susceptibles d'être exploitées à des fins malveillantes ».

## L'exode des chais

Mais que l'on soit petit ou grand, pour respecter les normes, mieux vaut des bâtiments neufs plutôt qu'adapter l'ancien aux exigences de l'époque. Preuve en est avec les camions-citernes de Bache-Gabrielsen, qui n'auront bientôt plus à transiter par Cognac. Trois nouveaux chais sont en construction à Louzac-Saint-André, dont le premier sera prêt en avril, comme le confirme Anthony Pierre, coordinateur de production en charge de la sécurité. « On a pris la décision de quitter le centre-ville pour améliorer la sécurité et nous permettre de grossir en termes d'activité. Le nouveau site nous sert aussi à pousser les conditions de sécurité encore plus haut. »

Car la ville et le cognac partagent plus que le même nom : un espace commun, où les bénéfices économiques d'une industrie capitale pour le territoire sont à conjuguer avec les risques pour les populations qui vivent autour.



**Le dernier grand feu d'alcool qu'a connu la région remonte au 13 décembre 1992. L'embrasement des chais Bisseuil, à Chérac (17), avait été visible des kilomètres à la ronde. ARCHIVES « SO »**



**Un cas rare : en janvier 2010, un incendie avait détruit un chai et son alambic dans une exploitation viticole de Saint-Martial-sur-le-Né, en Charente-Maritime. PHOTO ARCHIVES SDIS 17**



**Le quartier Saint-Martin, à Cognac, s'est trouvé menacé par le sinistre déclaré chez Martell, en 1974. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »**

# L'école du feu de Jarnac : un sujet brûlant depuis plus de quinze ans

## INFRASTRUCTURES

L'espace dédié aux feux d'alcool dans la nouvelle caserne pourrait voir le jour en 2017

En Charente, les pompiers ont procédé à 10 exercices incendie de chai depuis dix-huit mois. Voilà qui donne la mesure du degré de préparation des hommes du feu. Pour répondre à cet enjeu, la construction d'un « plateau feux d'alcool » dans la nouvelle caserne de Jarnac est un atout majeur. « L'école se fera en 2016 », affirme le colonel Muraro, chargé de la prévention des risques incendies au Service départemental d'incendie et de secours (le Sdis). « Pour la tranche optionnelle qui concerne le plateau feux d'alcool, c'est pas trop mal parti. »

Si « l'école du feu » est bien dans les tuyaux des pompiers, l'affaire ressemble à un serpent de mer. On parle de cet équipement depuis l'an 2000. Le choix initial de Vars, avorté, et les préparatifs du congrès national des sapeurs-pompiers en 2009 à Angoulême, avaient retardé l'affaire. Le Sdis a finalement donné le « feu vert » pour le projet en décembre 2012, mais des vestiges retrouvés lors de fouilles ont encore compliqué la tâche.

### Le problème du budget

Ce projet à 7,3 millions d'euros comporte trois volets en un seul lieu, à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la route de la Touche : une nouvelle caserne pour Jarnac, un site d'entraînement et ce fameux espace dédié à l'alcool.

Aujourd'hui, Jérôme Sourrisseau, le président du Pays Ouest Charente, est « raisonnablement optimiste ».



L'extinction des feux d'alcool étant très particulière, la formation des pompiers est un vrai enjeu. PHOTO ARCHIVES ALAIN DANÉ

Sur l'aspect financier, qui fut longtemps une pierre d'achoppement, le vice-président du Conseil départemental espère y voir plus clair en janvier. « On a sollicité le Département et la Région, mais il manque un delta d'environ un million d'euros »... sur un total de 1,7 million !

### Louer pour rentabiliser

En janvier dernier, M. Sourrisseau avait fâché le Sdis en cherchant des financements du côté de la filière du négoce : les pompiers, qui faisaient de même, n'avaient pas été prévenus. L'idée d'une fondation récoltant les fonds du monde de la viticulture et du négoce, possibles utilisateurs de l'équipement, est toujours à l'étude. Mais Patrice Pinet, patron de Courvoisier, se montre très prudent. Il préside le SMC, syndicat des négociants de cognac fédérant 32 puissantes maisons, et précise à ce titre que le dispositif est encore au stade de

projet : « Nous interrogeons actuellement les entreprises pour qu'elles se positionnent sur leurs besoins. Elles ont des formations spécialisées, mais on ne sait pas si elles sont prêtes à compléter cela en venant à Jarnac et s'il y a un réel intérêt à cela. » M. Pinet confie qu'il s'agit d'un « bon projet » mais attend le retour de l'ensemble des membres pour se prononcer... et payer !

Et puisque cet outil est présenté comme « unique au monde », les hommes politiques du secteur espèrent rapporter des recettes en louant le plateau feux d'alcool à d'autres filières (calvados, armagnac, whisky) à des pompiers étrangers ou des entreprises mondiales qui souhaiteraient se former. Pour l'heure, « la copie doit être revue avec le Sdis », conclut Jérôme Sourrisseau. Mais vu le temps qu'il aura fallu pour arriver à ce point, il n'y a pas vraiment le feu...

# Les entreprises en première ligne

**PRÉVENTION** Les producteurs sont impliqués dans la sécurité incendie, avec des moyens lourds

Attention, sujet sensible. Bien malin qui pourra dire quelle quantité d'alcool est stockée à Cognac. Peu de producteurs acceptent d'en parler, a fortiori dans un contexte d'état d'urgence post-attentats. Pourtant, les maisons de négoce sont, en matière d'incendie, la première ligne de défense, voire de prévention. « Sur les 3 000 exploitants de la région, leur positionnement par rapport aux incendies n'est pas la même », affirme le colonel Muraro, chargé de la prévention au Sdis d'Angoulême. « Il y a des gens peu soucieux, et d'autres qui vont au-delà des réglementations. »

C'est par exemple le cas de Rémy Martin. « La loi prévoit que nous fassions un exercice par an, mais nous en faisons deux », précise Fabrice Lavoute, responsable de la sécurité et de l'environnement dans l'entreprise. « 15 directeurs des opé-

rations sont formés et dédiés à ça. À Cognac, les chais sont équipés de gigantesques réserves d'eau (jusqu'à 8 000 mètres cubes), de poteaux et bornes incendie, tout comme des bacs de rétention pour récupérer les eaux ayant servi à éteindre le feu.

Mais l'aspect préventif est également omniprésent. Ainsi, les effluents qui pourraient déclencher un embrasement sont souvent gérés à 100 %, tout au moins chez les grands producteurs. Ces émanations d'eaux-de-vie sont traitées immédiatement dans des étouffoirs.

Les alarmes sont tout aussi répandues, avec des détecteurs de tous ordres (infrarouge, chaleur, ou flamme, et même fumée).

Enfin, la structure des bâtiments eux-mêmes est conçue avec des murs et des portes coupe-feu. Les chais sont espacés de 15 à 20 mè-



**Les pompiers réalisent des exercices communs avec les sociétés.** ARCHIVES « SUD OUEST »

tres pour éviter toute propagation du sinistre.

Des précautions extrêmes qui font dire aux services de la préfecture que « le travail des grandes maisons de cognac doit être souligné en ce qui concerne la gestion des risques incendie ».

## Six décennies d'incendies dévastateurs

■ **1959** Un chai des cognacs Delaroche contenant 40 hl d'alcool flambe.

**1964** La distillerie Bouillard, à Saint-Sulpice-de-Cognac, s'enflamme. 130 hl d'alcool détruits.

**1966** Une baladeuse déclenche un incendie dans un chai Castillon, à Cognac.

**1969** Hennessy est victime d'un incendie dans un bâtiment de stockage. La charpente est détruite.

**1970** À Malaville, 800 hl d'eau-de-vie disparaissent chez Lambert-Lafond. L'incident s'est produit dans

un chai contigu à un bâtiment enflammé par un poêle à mazout.

**6 SEPTEMBRE 1974** Incendie chez Martell. Une grande partie des chais et leur contenu sont détruits et le quartier Saint-Martin de Cognac est menacé par le feu. 30 000 hl disparaissent. Cet événement marqua la véritable prise de conscience de l'existence d'un risque industriel lié à la fabrication du cognac.

**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1975** Une chaudière explose chez Hennessy. Trois blessés.

**30 NOVEMBRE 1979** Un feu

de palettes détruit 1 600 caisses de bouteilles chez Hennessy.

**21 FÉVRIER 1986** Chez Bodin, à Touvérac, un feu de chaufferie enflamme 100 hl d'alcool et 60 hl de pineau.

**7 OCTOBRE 1989** Au Château Chenel de Cherves, 200 hl de pineau et 200 hl de cognac disparaissent. Le même mois, une baladeuse de 24 volts provoque un sinistre qui détruit 600 hl d'alcool à Cozes.

**13 DÉCEMBRE 1992** À Chérac, deux chais de la distillerie Bisseuil partent en fumée avec 13 000 hl d'alcool pur. Les

serres de la société Boyard sont dévastées par un torrent de cognac.

**14 DÉCEMBRE 1994** L'explosion d'une ampoule provoque la destruction de 2 000 hl d'alcool pur à Siecq.

**23 NOVEMBRE 1996** 150 à 180 hl d'alcool pur flambent dans une ancienne distillerie, à Rouillac.

**5 FÉVRIER 1997** Incendie sous les toits de Hennessy, sur les quais. 500 m<sup>2</sup> sont ravagés.

**DÉCEMBRE 2003** Une distillerie prend feu à Vibrac. L'incendie est contenu. Source : archives « Sud-Ouest »

# Sous le feu des critiques

**SÉCURITÉ** Le futur armement des policiers municipaux de Cognac suscite des réactions



**Les fonctionnaires ont reçu le soutien des syndicats.** PHOTO ARCH. J. G.

Mercredi dernier, Michel Gourinchas et Pierre-Yves Briand, maires de Cognac et Châteaubernard, annonçaient lors d'une conférence de presse commune leur intention de doter les policiers municipaux d'armes. Depuis, pas un jour ne passe sans qu'une nouvelle réaction se manifeste. Ce week-end, l'opposant municipal Noël Belliot (Les Républicains) et le Parti de gauche ont fait part de leurs réserves (lire notre édition d'hier).

La parole est maintenant à la défense. Hier, l'Union syndicale professionnelle des policiers municipaux (USPPM) a tapé du poing sur la table contre la position du Parti de gauche. Jean-Louis Del Pistoia, directeur national de la communication, estime que « le coût ne peut en aucun cas être un argument car cela reviendrait à estimer le coût de l'intégrité physique des administrés et des

agents eux-mêmes. L'USPPM s'insurge contre ce genre de propos scandaleux car il s'agit de l'intégrité physique de femmes et d'hommes dont il est question ».

Le maire de Cognac a également reçu les félicitations du Syndicat national de la sécurité publique qui milite pour l'armement généralisé et obligatoire des policiers municipaux. « Cet élu fait preuve de pragmatisme, contrairement à son opposition et au Parti de gauche qui ose parler de dérive sécuritaire, alors que notre pays est en guerre », affirme un communiqué.

Les policiers municipaux (11 agents côté Cognac, deux à Châteaubernard) vont suivre une formation diplômante de près de trois semaines, assortie d'entretiens psychologiques, qui détermineront leur aptitude à être munis de ces armes.

**Jonathan Guérin**

# En charge de l'hygiène et de la sécurité

La réunion du Conseil municipal de mercredi dernier a désigné, à la suite de la convention relative à une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail avec le centre de gestion de la Charente, Sophie Perronne et Thierry Lacombe pour un mandat de six mois renouvelable et ce, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La modification des tarifs de concessions au cimetière pour les caves urnes a ensuite été abordée. Ainsi, les concessions pour les caves urnes de 1 mètre carré, pour trente années, coûteront 90 euros tandis que les 3,36 mètres carrés passeront de 144 à 150 euros, pour trente ans toujours.



La maire Hélène Tournadre aux côtés de Sophie Perronne, membre du CHSCT. PHOTO C. G.

## Travaux en vue

Autre sujet d'actualité, la maire Hélène Tournadre a mentionné les personnes invitées au repas annuel du 11 Novembre, réservé aux seniors, qui n'ont pas pu y assister pour des raisons médicales et/ou familiales. Ces personnes recevront prochainement un ballotin de chocolats. Michel Amiaud de la commission bâtiment voirie a ensuite évoqué les futurs travaux d'enfouissement des réseaux de moyenne tension qui devraient débiter à la fin du premier semestre 2016 au village de «chez Dexmier».

Concernant les travaux pour le chemin de Bonbonnet, l'estimation globale du chantier est de 170,45 €, la subvention du Fonds régionale d'intervention locale (Fril) est de 7 000 euros, la prise en charge par Grand Cognac est estimée à 29 810 euros. Toutefois, Hélène Tournadre estime qu'il convient de faire une demande pour que cette voie soit classée voie communautaire.

## Hausse du tarif de la cantine

Puis Stéphanie Demail-Souchet a expliqué que, à la suite de dépen-

ses très maîtrisées, il sera possible de surseoir à une augmentation des tickets de cantine. En effet, l'économie de 8 % sur le prix d'un repas représente 85 euros par jour. Les démarches continuent pour essayer de faire baisser les charges fixes. Ainsi, le contrat de gaz a été revu pour une économie annuelle estimée à 2 000 euros. Le téléphone n'échappera pas non plus à ces mesures drastiques puisqu'il est attendu une diminution annuelle des factures de l'ordre de 400 euros.

**Colette Guné**

# Nouveau fournisseur de repas à la rentrée

En entrée de séance du conseil municipal, mardi dernier, le maire a proposé d'ouvrir un poste d'adjoint public pour une durée d'un an et un montant d'heures annualisé, inférieur à 17 h 50 par semaine. Après discussions, cette proposition a été mise aux voix : dix pour et trois contre.

Il a été ensuite question de la fourniture de repas au restaurant scolaire. Le maire a reconnu le peu de temps imparti pour la recherche, donc rien d'étonnant à ce qu'un seul fournisseur ait répondu à l'offre : Scolarest. Le contrat démarrera le 2 janvier pour une prestation effective le 4 janvier.

## Repas bio

Ce contrat sera valable un an et reconductible deux fois. La prestation comportera un repas bio toutes les six semaines sans augmentation de tarif. Ce fournisseur travaille avec des produits locaux en circuit



Alain Chaulet entouré des conseillers municipaux. PHOTO C. G.

court. Les tarifs sont sensiblement les mêmes que le fournisseur précédent.

Ensuite, il a été question du retrait de délégation et de signature à Johann Héraud (lire « Sud Ouest » du jeudi 17 décembre). Puis le contrat de prêt de matériel qui lie la commune de Javrezac à

la commune de Saint-Laurent-de-Cognac a été évoqué. Eu égard à l'utilité de cette convention et à son bon fonctionnement, il a été décidé d'y inclure tout le matériel acheté en commun sur un même descriptif de sorte à mutualiser le parc de machines.

**Colette Guné**